

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 7

Artikel: Aperçu sur l'économie jurassienne

Autor: Schoch, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aperçu sur l'économie jurassienne

par Paul SCHOCH, président de la Chambre de commerce Jura-Bienne

A l'occasion du centenaire de la Société de Banque Suisse, commémoré le 2 juin 1972 à Delémont, M. Paul Schoch, président de la Chambre de commerce Jura-Bienne, devait prononcer une allocution sur l'économie jurassienne. En l'absence de M. Schoch, malade, c'est M. Hervé Boillat, président de la section Birse de l'Union cantonale bernoise pour le commerce et l'industrie, qui donna connaissance de cet exposé, que nous publions ci-dessous.

ADIJ

Démographie

Il est intéressant d'examiner la situation démographique, celle de l'industrie et de l'artisanat au cours de ce dernier siècle. Je me bornerai à prendre quelques exemples typiques. Les villes d'abord :

	En 1850	Actuellement
Delémont comptait	1 600 habitants	12 000 habitants
Porrentruy	2 900 habitants	7 000 habitants
Moutier	900 habitants	7 500 habitants
Saint-Imier	2 600 habitants	7 400 habitants
alors que		
Bienne	6 000 habitants	60 000 habitants
La Chaux-de-Fonds	12 000 habitants	39 000 habitants
Granges	1 600 habitants	18 000 habitants

Nous voyons que les villes périphériques du Jura se sont développées d'une façon spectaculaire. Les cités jurassiennes en revanche n'ont suivi ce développement démographique que dans une mesure beaucoup plus modeste, à l'exception de Moutier et de Delémont.

Il serait également intéressant de comparer l'évolution des districts du Jura au cours de ces cent ans.

Nous verrions que le district des Franches-Montagnes est resté stationnaire quant au nombre d'habitants, alors que le district de Delémont a doublé sa population et que celui de Laufon l'a presque triplée.

On a prétendu souvent que la raison principale du faible développement démographique provenait de l'absence d'un pôle d'attraction. Certains prétendent même que par suite de la topographie très compartimentée du Jura, nous ne pouvons pas avoir un véritable centre. Je pense au contraire qu'au milieu du siècle passé déjà, toutes les conditions étaient réunies pour que Delémont puisse devenir un tel pôle.

En effet, cette localité se trouvait au début de l'ère des chemins de fer à l'intersection de l'axe Paris-Berne et Bâle-Paris à travers le Jura. Delémont se trouvait également et se trouve encore à l'intersection de la route Belfort-Oensingen, future Transjurane, et de la route Bâle-Bienne-Berne. De plus, au point de vue de la configuration du terrain, le bassin delémontain offrait et offre encore de très grandes possibilités d'extension.

L'importance des cours d'eau, alors seule force motrice, était un atout en faveur de Delémont qui se trouve au confluent de la Sorne, de la Birse et de la Scheulte, donc favorable à l'implantation d'industries naissantes.

Nous voyons donc que la situation géographique avantageuse d'une région ne constitue pas, de loin, le seul facteur propre à amener de nouvelles industries ou à développer celles qui existent déjà. D'autres conditions jouaient un rôle important :

1. Les facteurs humains : contacts avec les autorités, sympathie d'un industriel pour une région.
2. Facilité de trouver de la main-d'œuvre déjà formée (groupement d'industries identiques dans une même région).
3. Climat fiscal favorable ou défavorable.

L'industrie il y a un siècle

Le doyen Morel a établi dans son livre « Histoire et statistique de l'ancien Evêché de Bâle » une description complète des industries du Jura. Depuis l'annexion du Jura par le canton de Berne, les statistiques concernant l'industrie se sont fondues dans celles de l'ensemble du canton et il a été de plus en plus difficile d'obtenir des renseignements, jusqu'à la parution du rapport Stocker et Risch.

Le doyen Morel décrivait avant tout l'agriculture, l'exploitation des bois, l'industrie des machines, les forges de Lucelle, la fabrication des poteries à Bonfol et à Moutier, la fabrication des faïences à Court, les tuileries de Péry, d'Orvin et de Corgémont, trois hauts-fourneaux à Bellefontaine, Undervelier et Courrendlin dont la qualité de l'acier était supérieure à celle du Tyrol et de Reuchenette, les forges de Frinvillier traitant la tôle, les martinets de Boujean, deux verreries dont une à Roches et une à Moutier, les filatures d'Ajoie, les métiers à tisser dans l'arrondissement de Delémont, la chaux à Saint-Ursanne, Bellerive et Laufon. La principale branche de l'industrie que l'on exerçait dans la vallée de Saint-Imier était déjà l'horlogerie dont, selon le doyen Morel, l'invention nous serait venue d'Angleterre, via la France.

A Tramelan, outre l'horlogerie, nous avions également la fabrication des dentelles. Plus tard, au Val-Terbi, nous trouvons la fabrication des indiennes importées dans le Jura, si je ne fais erreur par M. François Verdan, l'arrière-grand-père de M. Savoye, de Saint-Imier.

Nous voyons qu'à ce moment-là, outre les scieries et les moulins que nous n'avons pas encore mentionnés, l'industrie venait de passer du stade artisanal au stade de la petite industrie et présentait le caractère d'une très grande diversification.

Comme l'industrie horlogère a pris peu à peu une très grande importance pour le Jura, au point de représenter aujourd'hui plus de 50 % de l'activité industrielle, nous aurions pu examiner toute son évolution, qui aurait pu faire à elle seule l'objet d'une étude particulière. Cette évolution est d'autant plus intéressante qu'elle est partie en fait de La Neuveville où Daniel Jeanrichard a formé quelques apprentis horlogers. De là, elle prit pied comme nous venons de le voir tout à l'heure dans la vallée de Saint-Imier et la région de Tramelan, alors qu'une évolution parallèle se faisait au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

L'implantation de l'industrie horlogère dans les autres régions du Jura ne se fit que plus tard. C'est également à cette époque, parallèlement au développement de l'industrie, que l'on note le développement et l'implantation, d'abord à Saint-Imier, Porrentruy et Saignelégier (environ 1860-1870), des banques dans le Jura, alors qu'à Moutier et à Delémont, les succursales des grandes banques n'apparaissent que vers 1910.

La situation actuelle

Examinons maintenant la situation telle qu'elle se présente actuellement dans le Jura.

Le secteur primaire représente 13 % de l'activité générale, le secteur secondaire 65 % et le secteur tertiaire 22 %. Cette répartition varie quelque peu suivant les districts. C'est évidemment le district des Franches-Montagnes qui est le plus agricole, la région de La Neuveville est développée dans le secteur tertiaire. Cette répartition dans les trois secteurs est très intéressante, car elle montre d'une part que le secteur secondaire, c'est-à-dire l'industrie, est proportionnellement plus fortement représentée au Jura que dans le canton de Berne et que dans l'ensemble de la Confédération où l'industrie ne représente environ que 50 % de l'activité totale.

Comme dans la plupart des régions de Suisse, le Jura est relativement pauvre en matières premières et si au siècle passé, l'extraction de fer, des sables vitrifiables, du calcaire, des marnes, l'exploitation des bois et la récolte des fibres textiles étaient d'un usage courant, seules sont restées pratiquement : l'extraction de la pierre pour la fabrique de chaux et les deux fabriques de ciment ainsi que pour les pierres d'ornement et la céramique, le bois pour l'industrie du papier et pour l'industrie de la construction ; quant à la consommation du bois de feu, elle devient malheureusement toujours plus faible, à l'exception, bien entendu, des cheminées pour les réunions au coin du feu.

Les industries doivent donc compter presque exclusivement avec l'apport de matières premières de l'étranger. Bon nombre d'entre elles sont également des industries d'exportation.

Il faut toutefois noter que nous n'avons que 10 entreprises ayant plus de 500 ouvriers, alors que nous avons 58 entreprises de 50-100 ouvriers, les autres exploitations ayant le caractère d'exploitations artisanales.

L'horlogerie occupe environ 50 % de la main-d'œuvre jurassienne ; elle est suivie par l'industrie des machines, environ 20 %, l'industrie métallurgique, environ 10 %, et les autres branches de l'industrie, environ 20 %.

Nous voyons immédiatement qu'une modification structurelle de l'horlogerie pourrait avoir des répercussions très sensibles sur l'ensemble de l'économie du Jura et c'est une raison importante d'examiner la possibilité d'une diversification plus grande ; je dirais, en terme d'assurance, une répartition plus équitable des risques. En ce qui concerne l'importance du chiffre d'affaires des entreprises, notre industrie horlogère représente 63 %, l'industrie des machines, appareils, instruments 11 %, la métallurgie 9 %, l'industrie de la pierre et du verre, chaux, ciment 3 %, le papier 1 %, l'industrie du bois 7 %, les textiles et la chaussure 4 %, l'alimentation et le tabac 2 %.

Nos industries d'exportation sont très sensibles à l'évolution de la situation monétaire mondiale ; nous venons de le voir, à l'occasion de la dernière crise monétaire qui n'est d'ailleurs pas entièrement jugulée à ce jour, hélas.

L'avenir

Il serait extrêmement risqué aujourd'hui de faire des prévisions quant au développement futur de l'industrie jurassienne.

Cette évolution dépendra pour une part non négligeable :

1. de la politique fiscale de ce canton ;
2. des accords avec la CEE, spécialement en ce qui concerne l'horlogerie ;
3. des modifications structurelles de certains secteurs de l'industrie horlogère qui pourraient nous amener à plus ou moins brève échéance à la production généralisée de montres de conception nouvelle ;
4. du problème de la main-d'œuvre suisse, étrangère et frontalière avec toutes les difficultés inhérentes à certaines reconversions.

L'ensemble de l'économie jurassienne se trouvera prochainement confrontée, comme le reste de l'industrie suisse, à des problèmes importants, tels que l'instauration obligatoire des caisses de retraite, qui exigea d'importants investissements.

Outre ce grave problème, les améliorations des prestations sociales, révision de l'AVS et de la LAMA, auront une forte incidence financière sur nos industries. Si l'on ajoute à cela une inflation qui est plus forte déjà en Suisse que dans certains pays voisins, nous devons nous rendre compte que nos industries risquent d'être moins compétitives, tant sur les marchés étrangers que sur le marché intérieur qui sera aussi influencé par les accords avec la CEE, dans une certaine mesure.

Si l'on tient compte également des problèmes relatifs à une éventuelle participation du monde ouvrier à la gestion des entreprises — avec ou sans responsabilité ? — et ceux ayant trait à l'environnement et à la pollution que l'on voudrait faire supporter presque uniquement à l'industrie, nous ne voyons pas l'avenir avec un grand optimisme et pourtant, nous avons le ferme espoir que si une certaine sélection devait malheureusement intervenir, les entreprises solidement structurées et les groupements bien équilibrés pourront continuer à se développer pour le bien de l'économie générale du Jura.

Rectification à propos de la Société de Banque Suisse

Dans le dernier numéro des « Intérêts du Jura », nous avons publié un article consacré au centenaire de la Société de Banque Suisse. Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre texte. Il fallait lire que le dernier bilan de la SBS s'élevait à 39,4 milliards (et non « millions ») de francs. Nous prions la SBS et nos lecteurs de nous excuser de cette coquille, bien involontaire. — La rédaction.